



## MAIRIE de LACANAU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LACANAU**

Département de la Gironde  
Arrondissement de Lesparre  
Canton de Castelnau de Médoc



L'an deux mille six, le 26 du mois d'Octobre à 19 heures



Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la  
présidence de M. Jean-Michel DAVID, Maire.



Nombre de conseillers en exercice : 23



Etaient présents :

MM Gilbert SELLEM, Jacques ARNOU-LAUJEAC, Pascal FENIE, Roger LACOSTE. Adjoints.

MM. Denis LAGOFUN, Mme Nicole BARTHELEMIO, MM. Jean-Claude DARTIGUELONGUE, Yves JEANNOT, Mario CHANCOLLON, Mmes Lucienne HONTON, MM. Jean-Paul DUPUY, Jean-Roger DUBERNET, Jean CAREL-BILLIARD, Mme Isabelle MAGENDIE, Jean-Marie DEVISSCHER, Mmes Anne-Marie LURINE, Lydia LESCOMBE, MM. Jack VISSIERE, Stephan MONTEIL, Jean-Marie BROQUAIRE, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés :

Mme JOHN-DURAND qui a donné pouvoir à M. Yves JEANNOT.

Etait absente :

Mme Danielle GOUZERH.



Monsieur Mario CHANCOLLON est élu Secrétaire de séance.



**N° 26-10-2006 - I . Installation des Conseillers Municipaux élus lors du scrutin du 15 octobre 2006**

Le 26 octobre 2006 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 17 octobre 2006, conformément aux articles L.2121-10, 11 et 15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la Présidence de M. Jean-Michel DAVID, Maire, M. Mario Chancollon étant désigné comme secrétaire.

M. le Maire a donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux de l'élection partielle du 15 octobre 2006 :

	Bureau N°1 Lacanau- Bourg Est		Bureau N°2 Lacanau-Bourg Ouest		Bureau N°3 Les Villages		Bureau n°4 Océan Nord		Bureau n°5 Océan Sud		TOTAL	%
<b>Inscrits</b>	<b>479</b>	14,50%	<b>685</b>	20,74%	<b>656</b>	19,86%	<b>799</b>	24,19%	<b>684</b>	20,71%	<b>3303</b>	
<b>Votants</b>	294	61,38%	366	53,43%	327	49,85%	402	50,31%	337	49,27%	<b>1726</b>	<b>52,26%</b>
<b>Blancs et Nuls</b>	22	7,48%	26	7,10%	29	8,87%	23	5,72%	35	10,39%	<b>135</b>	<b>7,82%</b>
<b>Exprimés</b>	272	92,52%	340	92,90%	298	91,13%	379	94,28%	302	89,61%	<b>1591</b>	<b>92,18%</b>

**Majorité des suffrages exprimés**

**797**

**Quart des électeurs inscrits**

**826**

**Candidats**

	Bureau N°1	Bureau N° 2	Bureau N°3	Bureau N°4	Bureau N°5	TOTAL	%
--	------------	-------------	------------	------------	------------	-------	---

<b>Jean-Marie BROQUAIRE</b>	147	54,04%	179	52,65%	130	43,62%	232	61,21%	173	57,28%	<b>861</b>	<b>54,12%</b>
<b>Jean CARREL-BILLIARD</b>	171	62,87%	204	60,00%	137	45,97%	240	63,32%	189	62,58%	<b>941</b>	<b>59,15%</b>
<b>Jean-Marie DEVISSCHER</b>	168	61,76%	203	59,71%	138	46,31%	246	64,91%	184	60,93%	<b>939</b>	<b>59,02%</b>

<b>Jean-Roger DUBERNET</b>	173	63,60%	205	60,29%	138	46,31%	238	62,80%	188	62,25%	<b>942</b>	<b>59,21%</b>
<b>Jean-Paul DUPUY</b>	168	61,76%	202	59,41%	140	46,98%	244	64,38%	189	62,58%	<b>943</b>	<b>59,27%</b>
<b>Danielle GOUZERH</b>	171	62,87%	200	58,82%	141	47,32%	245	64,64%	191	63,25%	<b>948</b>	<b>59,59%</b>
<b>Lucienne HONTON</b>	171	62,87%	201	59,12%	146	48,99%	248	65,44%	189	62,58%	<b>955</b>	<b>60,03%</b>
<b>Lydia LESCOMBE</b>	167	61,40%	193	56,76%	137	45,97%	246	64,91%	185	61,26%	<b>928</b>	<b>58,33%</b>
<b>Anne-Marie LURINE</b>	169	62,13%	196	57,65%	141	47,32%	242	63,85%	187	61,92%	<b>935</b>	<b>58,77%</b>
<b>Isabelle MAGENDIE</b>	164	60,29%	201	59,12%	141	47,32%	246	64,91%	188	62,25%	<b>940</b>	<b>59,08%</b>
<b>Stephan MONTEIL</b>	153	56,25%	190	55,88%	126	42,28%	245	64,64%	188	62,25%	<b>902</b>	<b>56,69%</b>
<b>Jack VISSIERE</b>	164	60,29%	196	57,65%	134	44,97%	237	62,53%	185	61,26%	<b>916</b>	<b>57,57%</b>
<b>Victor DUSSARPS</b>	98	36,03%	128	37,65%	149	50,00%	134	35,36%	110	36,42%	<b>619</b>	<b>38,91%</b>
<b>Jean-François GOUDALIEZ</b>	100	36,76%	129	37,94%	151	50,67%	135	35,62%	116	38,41%	<b>631</b>	<b>39,66%</b>
<b>Bernard BEUDOU</b>	110	40,44%	144	42,35%	156	52,35%	135	35,62%	110	36,42%	<b>655</b>	<b>41,17%</b>
<b>Karine CORNEVILLE</b>	100	36,76%	140	41,18%	153	51,34%	128	33,77%	112	37,09%	<b>633</b>	<b>39,79%</b>
<b>Olivier BRON</b>	96	35,29%	127	37,35%	152	51,01%	129	34,04%	111	36,75%	<b>615</b>	<b>38,65%</b>
<b>Marjorie LALANNE</b>	95	34,93%	128	37,65%	159	53,36%	135	35,62%	109	36,09%	<b>626</b>	<b>39,35%</b>
<b>Jonathan MANSOT</b>	100	36,76%	129	37,94%	156	52,35%	133	35,09%	113	37,42%	<b>631</b>	<b>39,66%</b>
<b>Jean-Michel JESUPRET</b>	100	36,76%	124	36,47%	154	51,68%	132	34,83%	108	35,76%	<b>618</b>	<b>38,84%</b>
<b>Olivier SORIA</b>	98	36,03%	130	38,24%	155	52,01%	143	37,73%	118	39,07%	<b>644</b>	<b>40,48%</b>
<b>Evelyne MONGE</b>	110	40,44%	143	42,06%	152	51,01%	135	35,62%	114	37,75%	<b>654</b>	<b>41,11%</b>
<b>Sophie DAVOINE</b>	99	36,40%	132	38,82%	154	51,68%	137	36,15%	115	38,08%	<b>637</b>	<b>40,04%</b>

<b>Didier SOULIES</b>	106	38,97%	136	40,00%	155	52,01%	133	35,09%	114	37,75%	<b>644</b>	<b>40,48%</b>
<b>Pierre PHILIPPON</b>		0,00%		0,00%		0,00%	1	0,26%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>Jean-Paul ARRAMON-BERDOT</b>		0,00%		0,00%		0,00%	1	0,26%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>Jacqueline LARRUE</b>		0,00%	1	0,29%		0,00%		0,00%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>René LAGURGUE</b>		0,00%	1	0,29%		0,00%		0,00%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>Maryse BRUN</b>		0,00%	1	0,29%		0,00%		0,00%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>Patrick CHASSEREZ</b>		0,00%	1	0,29%		0,00%		0,00%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>Pierre DUFOURG</b>	1	0,37%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>
<b>Michel PEYRONDET</b>	1	0,37%		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%	<b>1</b>	<b>0,06%</b>

**Compte tenu de ces résultats, M. le Maire a déclaré installer dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux :**

<b>1 - Lucienne HONTON</b>	<b>7 - Jean-Marie DEVISSCHER</b>
<b>2- Danielle GOUZERH</b>	<b>8 - Anne-Marie LURINE</b>
<b>3 - Jean-Paul DUPUY</b>	<b>9 - Lydia LESCOMBE</b>
<b>4 - Jean-Roger DUBERNET</b>	<b>10 - Jack VISSIERE</b>
<b>5 - Jean CARREL-BILLIARD</b>	<b>11 - Stephan MONTEIL</b>
<b>6 - Isabelle MAGENDIE</b>	<b>12 - Jean-Marie BROQUAIRE</b>

M. le Maire fait la déclaration suivante :

« Je suis heureux et fier de vous avoir installé dans vos fonctions de Conseillers Municipaux de la Commune de Lacanau à la suite du scrutin du 15 octobre 2006.

Votre élection au premier tour, dans des conditions de majorité indiscutables, témoigne d'un message de confiance extrêmement fort des Canaulais à votre égard : Soyez-en convaincus et prenez conscience de ce geste fort et sans ambiguïté.

La confiance des Canaulais, vous la méritez car vous avez su mener une campagne digne, de proximité, d'écoute. Une campagne responsable en prenant des engagements clairs vis-à-vis des électeurs qui croient en vous, se reconnaissant en vous.

Le courage, vous l'avez eu en affirmant haut et fort votre adhésion totale au programme mis en place depuis avril 2001.

« Liste pour Lacanau avec Jean-Michel DAVID » vous avez assumé et défendu à la fois l'homme et les engagements que j'ai personnellement pris vis-à-vis des Canaulais.

On annonçait sans retenue ma prochaine « mort » politique et locale. Les dix élus restés à mes côtés m'ont aidé et soutenu dans ces moments difficiles, je les en remercie.

Vous avez permis, pardonnez moi l'excès, « ma résurrection » en m'autorisant à penser qu'honnêtement, grâce aux fruits d'un travail acharné, j'avais concouru à la réalisation d'un programme d'actions approuvés par les Canaulais au premier tour des élections de 2001.

Merci aux Canaulais de leur confiance renouvelée.

Merci à vous, pour votre engagement réfléchi et constructif à mes côtés, pour le bien de la Commune et de ses habitants.

La tâche est rude, souvent difficile, toujours captivante, si naturellement on se met à disposition d'autrui.

N'est-ce pas le rôle de l' élu ?

C'est aujourd'hui le notre.

Au boulot. »

## **N° 26-10-2006- II. Composition des Commissions municipales**

**Rapporteur : M. le Maire**

Compte tenu du résultat des élections Municipales partielles du 15 octobre 2006, il convient de compléter les Commissions prévues dans le Règlement intérieur par les élus installés ce jour, selon les propositions suivantes :

### **1. Commission Urbanisme, Finances, Voies et Réseaux, Patrimoine**

Président : M. le Maire

Vice-Président : M. Sellem, 1<sup>er</sup> Adjoint

Membres : Mme Gouzerh, MM Chancollon, Jeannot, Lacoste, Lagofun, Devisscher, Broquaire, Carrel-Billiard, Vissière.

## **2. Commission Sports, Vie Associative, Activités sur le Lac**

Président : M. le Maire

Vice-Président : M. Arnou-Laujeac, Adjoint

Membres : Mme Honton, MM Dartiguelongue, Chancollon, Dupuy, Monteil.

## **3. Commission Tourisme, Associations touristiques, Culture**

Président : M. le Maire

Vice-Président : M. Fénié, Adjoint

Membres : Mmes Barthélémié, Magendie, MM Chancollon, Vissière, Dubernet.

## **4. Commission Equipements-Matériels, Bâtiments, Commission de Sécurité**

Président : M. le Maire

Vice-Président : M. Lacoste, Adjoint

Membres : MM. Jeannot, Lagofun, Dupuy, Monteil, Vissière.

## **5. Commission Education, Enfance, Affaires Scolaires**

Président : M. le Maire

Vice-Président : Mme John-Durand, Adjoint

Membres : Mmes Barthélémié, Lurine, Gouzerh, Lescombe, Honton, MM Jeannot, Lagofun, Devisscher.

## **6. Groupe de travail Ressources Humaines**

Membres : M. le Maire, Mmes Lurine, Gouzerh, MM Sellem, Lacoste.

## **7. Groupe de travail Communication**

Membres : M. le Maire, Mme Magendie, MM Fénié, Lagofun, Carrel-Billiard.

## **8. Groupe de travail Patrimoine Naturel, Cadre de Vie**

Membres : M. le Maire, Mmes Lurine, Lescombe, Magendie, Barthélémié, MM Jeannot, Dupuy, Dubernet.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ces propositions.**

## **26-10-2006 - III. Composition de la Commission d'Appel d'Offres**

**Rapporteur : M. le Maire**

Par délibération du 23 mars 2001, le Conseil Municipal avait désigné les membres de la Commission d'Appel d'Offres, constituée conformément à l'article 22 du nouveau Code des Marchés Publics.

Ce même article, alinéa 3, précise qu'il est procédé au renouvellement intégral de la Commission d'Appel d'Offres, lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit.

Compte tenu des démissions intervenues au sein du Conseil Municipal, cette commission ne dispose plus de suppléant en nombre suffisant pour remplacer les titulaires démissionnaires.

Il est donc indispensable de procéder à une nouvelle élection de la totalité de cette commission, qui doit comporter 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, compte tenu que la population légale a dépassé les 3 500 habitants.

Une seule liste a été présentée :

Titulaires : MM Jeannot, Chancollon, Devisscher, Carrel-Billiard, Vissière.

Suppléants : Mmes Lescombe, Honton, MM Dubernet, Monteil, Broquaire.

M. le Maire ou son représentant, M. Sellem, est Président de droit de cette Commission.

Le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des membres de cette commission, sur liste bloquée, sans panachage ni vote préférentiel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ces propositions.**

## **26-10-2006 - IV. Election du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale**

**Rapporteur : M. le Maire**

Le Centre Communal d'Action Sociales est un Etablissement public communal. Il est géré par un Conseil d'Administration composé en nombre égal d'élus et de membres nommés par le Maire pour leur action de prévention, d'animation et de développement social.

Parmi eux, figurent un représentant départemental des associations familiales, des associations de retraités et de personnes âgées, des associations de personnes handicapées.

Le Conseil Municipal élit ses représentants au scrutin uninominal, ou de liste majoritaire à deux tours.

Par délibération du 23 mars 2001, le Conseil Municipal a fixé à 7, outre le Maire, Président de droit, le nombre de ses représentants appelés à siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Compte tenu du renouvellement partiel du Conseil Municipal, il convient de compléter ce Conseil d'Administration par 3 nouveaux membres.

3 candidats ont présentés leur candidature : Mmes Lurine, Honton, M. Devisscher.

**Le Conseil Municipal est invité à procéder au vote sur ces 3 candidatures.**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ces propositions.**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale est donc ainsi composé :

M. le Maire, Président

Membres élus : Mmes John-Durand, Barthélémió, Lurine, Honton – MM. Chancollon, Jeannot, Devisscher.

## **26-10-2006 - V. Election de délégués auprès de divers Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et Organismes**

**Rapporteur : M. le Maire**

Pour faire suite au renouvellement partiel du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder à de nouvelles désignations auprès de divers EPCI.

**Le Conseil Municipal est invité à procéder au vote sur les candidatures enregistrées :**

### **1 – Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc**

Titulaires : M. le Maire, M. Broquaire.

### **2 – Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique de Lacanau**

Titulaires : M. le Maire, Mme Honton, MM. Sellem, Arnou-Laujeac, Fénié, Lacoste, Chancollon, Dupuy.

### **3 – Communauté de Communes des Lacs Médocains**

Titulaires : M. le Maire, Mmes John-Durand, Lurine, Honton, MM Sellem, Arnou-Laujeac, Fénié, Chancollon, D. Lagofun.

#### **4 – Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Pauillac**

Titulaires : MM. Jeannot, Monteil.

#### **5 – Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du Nord-Bassin**

Titulaire : M. Jeannot

Suppléant : Mme Gouzerh.

#### **6 – Comité Technique Paritaire**

Titulaires : M. le Maire, Mme John-Durand, MM Lacoste, Lagofun.

Suppléants : Mme Lescombe, MM Chancollon, Dubernet, Broquaire.

#### **7 – Réserve du Cousseau**

**- au titre de la ville, Propriétaire :**

Titulaire : M. Dubernet.

Suppléant : Mme Magendie.

**- au titre de la ville siège de la réserve :**

Titulaire : M. Dartiguelongue.

Suppléant : Mme John-Durand.

#### **8 – Office de Tourisme**

Titulaires : M. le Maire, Mmes John-Durand, Barthélémió, MM. Fénié, Chancollon, Dupuy.

#### **9 – Mission Locale**

Titulaires : Mmes John-Durand, Lescombe, MM. Chancollon.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte ces propositions.**

***La séance est levée à 19 H 20.***

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

**Mario CHANCOLLON**

**Jean-Michel DAVID**